

Zeitschrift:	L'Afrique explorée et civilisée
Band:	14 (1893)
Heft:	8
Artikel:	Les procédés du capitaine Lugard dans l'Ou-Ganda : d'après le Blue Book, Africa n°2 (1893)
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-134601

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des missionnaires, dans certaines circonstances données, par exemple pour présider à l'instruction religieuse des esclaves libérés. Il sera organisé un sou des esclaves ; les collecteurs et collectrices pourront se mettre à l'œuvre sous peu. Un *Bulletin* paraîtra à intervalles réguliers pour être remis aux souscripteurs.

LES PROCÉDÉS DU CAPITAINE LUGARD DANS L'OU-GANDA.

D'APRÈS LE BLUE BOOK, AFRICA, N° 2 (1893).

Nous ne pensions pas que l'enquête ordonnée par le gouvernement britannique sur les événements du mois de janvier 1892 dans l'Ou-Ganda, vînt si promptement confirmer la conviction que l'étude des documents officiels anglais nous avait fournie sur la responsabilité du capitaine Lugard dans le douloureux conflit qui a ensanglanté cette partie de l'Afrique. Tandis que le capitaine parlait et écrivait pour en imputer la responsabilité aux missionnaires romains, et que des journaux comme la *Revue des missions contemporaines*, et le *Journal des missions évangéliques* de Paris faisaient l'apologie de l'officier anglais, et traitaient de légende l'exposé des procédés contraires au droit international dont il s'était rendu coupable à l'égard des Ba-Ganda catholiques et des missionnaires français, le *Times* et le *Berliner Tagblatt* recevaient de leurs correspondants de l'Ou-Ganda des lettres d'où il ressort que la responsabilité du conflit n'était point imputable aux victimes des événements, mais à l'agent de l'Imperial British East African Company. M. Eugène Wolff, le correspondant du *Berliner Tagblatt*, de retour en Europe, a transmis à l'autorité anglaise les rapports des commissaires britanniques, le capitaine Macdonald et Sir Gerald Portal, rapports qui en renferment d'autres du capitaine Williams, successeur du capitaine Lugard dans l'Ou-Ganda. Quoique ces documents officiels soient entre les mains du gouvernement depuis plus d'un mois, les représentants du peuple anglais dans le Parlement n'en ont point encore reçu communication, malgré la promesse faite par le sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères de les présenter en temps utile à ceux qui ont à les étudier pour voter en pleine connaissance de cause les propositions que le ministère ne manquera pas de faire relativement à l'Ou-Ganda. A l'interpellation faite dans une des séances de la Chambre des communes au sujet de ces documents, Sir Edward Grey a répondu que le gouvernement les avait bien reçus, mais

qu'il n'avait pas eu le temps de les étudier¹. A défaut de ces rapports officiels nous pourrions nous contenter de ceux du *Times* et du *Berliner Tagblatt*, pour apprécier la valeur du témoignage du capitaine Lugard, invoqué contre l'*Afrique explorée et civilisée* par M. Hermann Krüger, le collaborateur du *Journal des missions* de Paris. Dans le même article où, contre toute justice, il accusait notre journal de s'acharner à l'attaque des missions anglaises, il traitait d'erreur et même de mensonge, l'exposé des violences commises par les officiers anglais contre les Ba-Ganda catholiques et contre les missionnaires romains. Traitera-t-il de mensongers les rapports publiés par le *Times* et le *Berliner Tagblatt*? Bien décidés à ne parler que d'après les documents officiels fournis par le gouvernement anglais, nous attendrons encore que les membres du Parlement aient eu sous les yeux les rapports de MM. Macdonald et Portal. Mais, pour préparer nos abonnés à les comprendre, nous leur dirons ce que nous avons trouvé dans le *Blue Book* N° 2, (1893) de la plume du capitaine Lugard, qui, en même temps qu'il publiait sa *Réponse aux accusations du gouvernement français*, présentait à sa Compagnie les rapports publiés au mois de janvier 1893 dans le dit *Blue Book*, sans s'apercevoir, semble-t-il, que ses pages allaient fournir la preuve la plus évidente que la responsabilité du conflit n'était point imputable à ceux qu'il voulait en charger, et qu'elle n'incombait qu'à lui seul.

Sans doute, ce document publié par ordre de Sa Majesté la Reine ne fournit, pas plus que le précédent, aux représentants du peuple anglais dans les deux Chambres, les rapports complets du capitaine Lugard. A ce propos, le sous-secrétaire d'État a répondu à M. Wallace qui demandait que le gouvernement déposât sur le bureau de la Chambre des Communes les rapports non mutilés: « les Rapports sur l'Ou-Ganda sont la propriété de la Compagnie de l'Est Africain. Ils n'ont été publiés qu'à certaines conditions auxquelles le gouvernement a été obligé de souscrire. Ceux qui désirent les lire dans leur intégrité les trouveront dans les bureaux mêmes de la Compagnie. » Y a-t-il eu beaucoup de représentants du peuple anglais qui se soient donné la peine d'aller à ces bureaux afin d'être renseignés à fond et exactement sur les procédés des agents de la Compagnie? Quoi qu'il en soit, il nous paraît que les Administra-

¹ C'est par le *Berliner Tagblatt*, semble-t-il, que le Comité de la Church Missionary Society a eu connaissance de la convention conclue entre les partis protestant et catholique au bas de laquelle sont apposées les signatures du Bishop Tucker, de Mgr Hirth et des deux commissaires anglais MM. Portal et Mac Donald.

teurs de celle-ci le prenaient de bien haut avec le sous-secrétaire d'État sous la surveillance duquel ils étaient placés aux termes mêmes de la Charte que leur avait octroyée le marquis de Salisbury. Nous avons déjà vu dans un précédent numéro les différences notables qui existaient entre le *Blue Book* publié au moment où lord Salisbury demandait au Parlement de voter 500,000 fr. en faveur de la Compagnie, pour permettre à celle-ci de faire les études du tracé de son chemin de fer, et les Rapports du capitaine Lugard publiés ultérieurement par la Compagnie. Quelles surprises étaient réservées aux membres des deux Chambres qui se rendraient aux Bureaux auxquels on les avait renvoyés !

En attendant, ceux des représentants du peuple anglais qui ont pris la peine de lire les 102 pages folio du *Blue Book* N° 2 (1893) y ont trouvé les faits suivants, noyés dans une multitude de détails secondaires.

Dès le début, nous apprend le capitaine Lugard, il avait déclaré à Mouanga qu'en cas de meurtre, le meurtrier devrait être exécuté, pour faire un exemple; après quoi, s'il y avait eu provocation, l'auteur de celle-ci serait puni d'une amende. Telle était la justice que comptait appliquer l'agent de la Compagnie qui, nous l'avons vu, s'était donné pour le représentant de sa Gracieuse Majesté la Reine ! En l'absence du capitaine Lugard, son second, le capitaine Williams, avait ordre de régler sa conduite sur les principes posés par celui qui conduisait la campagne contre le roi de l'Ou-Nyoro et contre les chefs des territoires à l'Ouest du Victoria Nyanza jusqu'aux frontières de l'État du Congo.

Un rapport du capitaine Williams à son supérieur, daté de Kampala, 6 janvier 1892, renferme à ce sujet ce qui suit : « Un jour, il y eut du tapage, et le roi me fit demander de venir le voir. J'allai, et il me dit qu'un homme qui avait pénétré violemment dans son boma et *avait essayé de le tuer* avait été arrêté, mais que les protestants ne voulaient pas le livrer. J'allai chez le Katikiro (protestant), et j'y trouvai une foule excitée. Je pris la responsabilité des prisonniers et les jugeai. Le lendemain, à Kampala, trouvant le chef « non coupable, » je fus requis par le roi de le lui livrer, mais je refusai, et après l'avoir gardé une semaine à Kampala pour sa sécurité, je le relâchai¹. »

Le capitaine Williams rapporte aussi que le 5 juillet 1891 le roi avait arboré l'ancien drapeau de Mtésa. La chose étant faite, comme il n'avait pas l'autorité suffisante pour le faire abattre, il n'y avait pas attaché autrement d'importance.

¹ *Blue Book*, p. 27.

Dans le Rapport qui suit (*Blue Book*, p. 29-30), rédigé le 5 janvier 1892, le capitaine Lugard accuse, à l'Administrateur général de la Compagnie à Mombas, réception d'une lettre du 10 août 1891, accompagnant des instructions pour l'évacuation immédiate de l'Ou-Ganda. Les raisons données à l'appui de cette décision étaient 1^o *le manque de fonds pour maintenir dans l'Ou-Ganda une administration extrêmement coûteuse*; 2^o *l'impossibilité pour l'Ou-Ganda de rien produire pour couvrir ces frais*. En même temps, le capitaine Lugard faisait mention d'une lettre du 3 novembre¹ transmettant le télégramme des Directeurs de Londres qui annulait ces instructions, et donnait au capitaine l'ordre de maintenir sa position dans l'Ou-Ganda.

Nos lecteurs se rappellent l'agitation produite en Angleterre en automne de l'année 1891 à la nouvelle de la décision de la Compagnie d'évacuer l'Ou-Ganda. Le premier rapport du capitaine Lugard avait fait comprendre qu'il faudrait beaucoup d'argent pour administrer l'immense pays auquel avait été promise la protection de la Grande-Bretagne. Cet argent, elle ne le possédait pas; l'emprunt de cinquante millions de francs, sur lesquels les fondateurs de la Compagnie s'étaient attribué six millions en propriété personnelle, n'avait pas réussi, quoique la petite épargne eût été invitée à souscrire au nom de l'intérêt national anglais, engagé, disait-on, dans l'entreprise. Qu'eussent pensé les Administrateurs s'ils avaient su la campagne engagée par le capitaine Lugard contre l'Ou-Nyoro et les chefs des territoires à l'Ouest du Victoria-Nyanza, et l'enrôlement, au service de la Compagnie, des milliers d'officiers et soldats, avec leurs familles plus de 8000 personnes, débris des troupes d'occupation de l'Égypte équatoriale, trouvés au Sud du lac Albert et amenés dans l'Ou-Ganda pour y affirmer l'autorité des officiers anglais?

Dans sa réponse, le capitaine Lugard s'efforce de prouver aux actionnaires de la Compagnie que leurs intérêts réclament le maintien de l'occupation de l'Ou-Ganda, l'honneur britannique étant lié à l'exécution des engagements pris par l'agent de la Compagnie. « *Les Directeurs devront faire comprendre à leurs actionnaires et au public anglais qu'il n'y a aucune difficulté à trouver le capital nécessaire pour faire marcher l'entreprise dans laquelle la Compagnie s'est embarquée.* » Enfin il en appelle au traité et aux déclarations réitérées qu'il a faites qu'il *resterait infailliblement, déclarations qui, dit-il, « engagent son honneur et celui de la Compagnie. »*

¹ Elle n'avait mis que deux mois de la côte à Kampala.

Dans une Annexe datée du 4 février, le capitaine Lugard fait rapport sur les faits qui se sont passés entre son retour des territoires de l'Ouest et le 24 janvier où éclata le conflit. Les lettres de la Compagnie lui faisaient comprendre l'urgence qu'il y avait à ce qu'il vînt en Angleterre *redresser les erreurs qui lui paraissaient régner au sujet des frais d'administration de l'Ou-Ganda*. Auparavant, toutefois, il lui semblait non moins urgent *d'essayer d'en arriver à un arrangement avec Mouanga et les Ba-Ganda catholiques au sujet du drapeau anglais non encore accepté*. A cet effet, il chargea le capitaine Williams, qui paraissait en bons termes avec le roi, d'avoir avec celui-ci des entrevues absolument secrètes pour sonder Mouanga et voir jusqu'à quel point il serait disposé à arborer le drapeau britannique. « Le roi » dit Lugard, « fut très cordial et pendant trois soirées consécutives, le capitaine Williams obtint des entrevues entièrement privées. » On avait dit à l'agent britannique que « Mouanga désirait ardemment avoir quelques carabines, » Williams pensait « qu'un présent de cette nature suffirait pour obtenir de lui l'adoption du dit drapeau. » Lugard entra dans ces vues, en ajoutant « qu'aussi longtemps que le roi arborait un autre pavillon, il ne pourrait pas lui donner d'armes, mais que s'il se déclarait en assemblée publique pour le parti anglais, il recevrait les carabines. » Mouanga ne fut pas aussi facile à gagner que l'avait cru Williams; il craignait qu'en arborant le drapeau britannique, il ne poussât les catholiques à prendre les armes; il ne voulut pas exciter leurs susceptibilités, et demanda que le capitaine Lugard lui expliquât clairement par écrit ce qu'il voulait, afin qu'il pût y réfléchir avant de donner une réponse. Sekibobo, le chef du Chagoué, catholique, fut mis dans le secret, par Lugard lui-même, sur l'objet des entrevues de Williams avec Mouanga. « Pendant toute une année » lui dit Lugard « j'ai espéré que la patience et le temps produiraient l'effet voulu, que les Ba-Ganda catholiques et le roi comprendraient que le traité ayant été conclu et leur pays étant sous l'autorité anglaise, *tous se reconnaîtraienl anglais*. » Voyant que leur attitude n'était pas aussi favorable qu'il l'avait espéré, il comprit qu'en insistant trop sur la question du drapeau il provoquerait la guerre et de grands troubles dans le pays. Il se borna alors à demander que les noms de parti anglais et de parti français cessassent d'être employés, et « *que tous ne formassent qu'un parti anglais*. »

Le 20 janvier, les protestants accoururent chez lui en disant qu'un homme avait été tué et son fusil pris par les catholiques dans les rues de Mengo. « J'allai chez le roi », dit Lugard, « et je dus faire assez long-

temps antichambre» — marque d'impolitesse! Je rappelai au roi que dès le premier jour de mon arrivée à Mengo, j'avais insisté pour qu'en cas de meurtre, le meurtrier fût exécuté, pareille injure suffisant à plonger dans la guerre tout le pays. *S'il y a eu provocation, faites fustiger sévèrement les autres, mais une exécution est nécessaire comme exemple* ». Le roi reconnut que Lugard lui avait tenu ce langage. Mais il ajouta qu'il fallait d'abord examiner les faits et avoir les preuves. Il fit chercher celui qui avait tué l'autre. Le roi n'était entouré que de catholiques, riant et se moquant; Lugard en conclut qu'ils s'étaient concertés d'avance avec le roi au sujet de la sentence à rendre; il prétexta une indisposition, quitta l'assemblée; et, d'après le rapport que reçut ensuite Mouanga, le prévenu fut déclaré non coupable; le roi ne le condamna point à mort, ni même à une amende.

Le soir même de ce jour, Lugard prévint les missionnaires protestants de l'imminence de la guerre et leur offrit un asile au fort de Kampala. Le lendemain, il adressa à Mouanga une lettre portant que la décision royale était injuste et le priant d'examiner le cas à nouveau; il ajoutait que si justice n'était pas faite *il y aurait guerre*. Le roi répondit calmement qu'il avait pris sa décision, qu'il n'en reviendrait pas, que si *la guerre éclatait la responsabilité en incomberait au capitaine pour avoir pris parti pour les protestants*.

Le 22, nouvelle lettre du roi contenant une longue liste de griefs des catholiques; et réplique de Lugard, disant que si *justice n'était pas faite il y aurait des troubles*, que d'ailleurs il déplorait la guerre qui ruinerait entièrement le pays.

Parvenu à ce point de son rapport, le capitaine Lugard se rappelle que le 12 janvier (10 jours auparavant) était arrivée une caravane amenant à Roubaga un certain nombre de missionnaires catholiques. « *Je suis porté à croire, »* dit-il, « *qu'ils apportaient les nouvelles publiées dans les journaux anglais au sujet de la décision de la Compagnie d'évacuer l'Ou-Ganda.* » Lui-même avait trouvé à son retour, en décembre, la lettre renfermant l'ordre d'avoir à quitter l'Ou-Ganda. Il avait gardé la chose secrète, sans en rien communiquer à Mouanga; mais la peur de voir son secret découvert le porta à imputer aux nouveaux arrivants d'avoir dit ce que tout le monde disait à la côte, et ce dont les journaux anglais étaient remplis! En même temps se répandait le bruit qu'un homme, au service de M. Stockes, l'ancien missionnaire protestant devenu trafiquant, avait rapporté qu'un des missionnaires avait affirmé que la Compagnie n'était qu'une Compagnie commerciale et que ses agents ne pouvaient ni n'oseraient se battre.

Cette affirmation devait faire comprendre aux Ba-Ganda et au roi qu'en se présentant comme un envoyé de S. M. la reine, le capitaine Lugard avait surpris leur bonne foi, et ne pouvait manquer de leur faire prendre, à l'égard des agents de la Compagnie, une attitude toute différente de celle qu'ils avaient eue aussi longtemps qu'il avait pu y avoir dans leur esprit quelque incertitude sur la qualité de celui qui leur avait imposé le traité¹. Il avait eu beau dire à Mouanga, avant de partir pour la guerre contre l'Ou-Nyoro, que le traité avait été ratifié, ce qui n'était pas, des doutes existaient toujours à l'égard des titres des officiers anglais. Mais une fois la lumière faite sur la vraie nature de leur mandat, on comprend que les Ba-Ganda et leur roi aient relevé la tête, et qu'ils aient osé défier le capitaine anglais de leur déclarer la guerre. En même temps, l'on comprend que l'officier britannique ait été outré de se voir démasqué, de se voir descendre du rang d'envoyé de la Reine au simple office d'agent d'une société commerciale, et que les résistances qu'il rencontrait chez Mouanga et ses partisans à l'adoption du drapeau anglais n'aient fait qu'irriter son amour propre au point de lui faire considérer comme des injures personnelles les moindres doutes émis sur le titre qu'il s'était attribué et sur la valeur du traité auquel il en appelait pour faire de tous les Ba-Ganda un seul parti anglais.

Lorsqu'il vit que les catholiques affluaient dans Mengo, *il jugea bon de distribuer aux protestants des armes et des munitions de la Compagnie. Il voulait par là « montrer aux catholiques qu'il était décidé à la guerre s'ils persistaient à refuser de lui livrer celui que le Roi avait reconnu non coupable, et que, si la guerre éclatait, il se rangerait du côté des protestants. »* Le soir du 23 janvier, un chef catholique vint le trouver; à ce moment, il paraissait probable que les chefs catholiques céderaient. *Le Katikiro, protestant, lui fit dire que dans une réunion ils avaient décidé de céder et de payer comme amende deux défenses d'ivoire.* Le lendemain, dimanche 24, les catholiques entouraient les habitations royales et la colline sur laquelle elles étaient construites. Le roi fit demander à Lugard de prévenir la guerre et de rappeler les protestants. Lugard répondit qu'il le ferait si le meurtrier lui était livré. Les troupes des deux partis

¹ Qu'eussent-ils dit s'ils avaient appris ce que M. Lowther communiqua à la Chambre des Communes, dans la séance du 9 juin 1892, sur la position des capitaines Lugard et Williams : *Que ces Messieurs n'avaient pas de brevets au moment de leur départ d'Angleterre, que leurs services n'étaient que prêtés à l'Imperial British East African Company, et que le ministre de la guerre déclinait toute responsabilité pour les actes commis par eux ?*

étant en présence, des provocations étaient échangées de part et d'autre. Un protestant fut tué par un catholique ; Lugard réclama celui-ci en sus du précédent meurtrier. Le roi envoya un homme, qui ne fut pas reconnu comme l'auteur de l'attentat. Lugard chargea alors des messagers d'aller réclamer le vrai coupable. « *A peine ces messagers avaient-ils quitté le fort de Kampala*, » écrit le missionnaire anglican Collins, « la fusillade s'engagea, les constructions des missionnaires romains et généralement toutes celles des Ba-Ganda catholiques prirent feu, » et les canons Maxim des capitaines anglais firent l'œuvre que nous avons dite.

Pour aujourd'hui, arrêtons-nous ici. Après un examen attentif de tous les documents anglais arrivés jusqu'ici à notre connaissance, nous comprenons que le gouvernement britannique ne pouvait pas, quoi qu'il dût en coûter au peuple anglais, ne pas assumer la responsabilité des événements amenés dans l'Ou-Ganda par les agents d'une Compagnie, obligée pour ainsi dire, par le marquis de Salisbury, d'étendre l'influence anglaise bien au delà des limites dans lesquelles ses ressources pécuniaires lui auraient fait un devoir de se restreindre. Les ruines causées par les agents de la Compagnie imposeront aux contribuables anglais l'obligation d'indemniser les missionnaires français pour les pertes que MM. les capitaines Lugard et Williams leur ont fait subir. Ces dommages, le gouvernement actuel devra les réparer. Le marquis de Salisbury a donné, l'année dernière, l'assurance que si l'enquête établissait que les officiers britanniques en étaient responsables, de justes indemnités seraient accordées aux victimes de leurs procédés. Nous ne doutons pas que le Parlement actuel n'accepte la solidarité de l'obligation d'une réparation, dans la mesure où elle est possible. Il y a malheureusement des pertes irréparables. Les femmes et les enfants Ba-Ganda massacrés ou noyés par les canons Maxim des officiers anglais ne peuvent être rappelés à la vie. Après la publication du *Blue Book* promis, le gouvernement présentera des propositions destinées à réparer les injustices commises par les agents de l'Imperial British East African Company et à assurer la paix dans l'Ou-Ganda. A ce moment-là, nous résumerons pour nos lecteurs ce que nous auront appris les rapports des commissaires d'enquête, en les complétant par les renseignements que nous ont apportés le *Times* et le *Berliner Tagblatt*. Nous laisserons à M. Hermann Krüger et à M. le Rédacteur de la *Revue des Missions contemporaines* le triste honneur de faire l'apologie des procédés du Capitaine Lugard. La fin qu'il se proposait : faire passer l'Ou-Ganda de la souveraineté de Mouanga sous celle de l'Angleterre peut paraître à plusieurs justifier l'emploi de tous les moyens, même les plus

contraires au droit international. Nous n'en sommes pas plus surpris que de voir en Angleterre tout un parti absoudre Warison Hastings des crimes commis par lui, parce qu'il a donné l'empire des Indes à la Grande Bretagne.

BIBLIOGRAPHIE ¹

G.-W.-H. Knight-Bruce. JOURNAL OF THE MASHONALAND MISSION 1888 to 1892. London (Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts), 1892, in-8°, 99 p., ill. et 3 cartes. Mashonaland, Manicaland, Matébéléland, voilà des noms qui, à peine connus du grand public il y a quelques années, reviennent aujourd'hui souvent sous la plume du géographe et du chroniqueur politique. Jusqu'en 1889, le Limpopo formait la limite septentrionale du domaine soumis au pouvoir de l'homme blanc, et en pratique celle de ses établissements. Le large pays s'étendant entre le Limpopo et le Zambèze, restait livré aux conflits entre chefs nègres, aux guerres et au pillage; pour une grande partie même, il était fort peu connu. Et pourtant, c'est une des seules contrées de l'Afrique qui aient de l'importance au point de vue archéologique. Les ruines, dont quelques-unes assez remarquables, qu'on y a découvertes prouvent qu'elle a joué un rôle dans le passé. Mais l'histoire en a perdu le souvenir; ce sont ses mines d'or qui lui valent le pouvoir attractif qu'elle exerce aujourd'hui. Beira, Massikessi, Cemtalé, Fort Salisbury, tous ces établissements ont pris en quelques mois de l'importance et seront bientôt reliés par le chemin de fer. En même temps que les colons et les mineurs, arrivent les missionnaires. La plus grande partie du pays est déjà acquise aux Églises d'Europe protestantes ou catholiques. Les missions anglaises sont établies sur un grand nombre de points et c'est pour intéresser à leur cause le public religieux de la Grande-Bretagne que le livre que nous annonçons a été écrit. A côté de détails intéressants et, en grande partie nouveaux, sur le pays et ses habitants, il raconte particulièrement les voyages de l'évêque Knight-Bruce et la fondation de l'établissement missionnaire. Cette description des débuts d'une station est fort intéressante à lire d'autant plus qu'elle est éclairée par des cartes suffisamment complètes et par quelques gravures.

¹ On peut se procurer à la librairie Georg & Co, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.